Grisy-les-Plâtres
Commune du Vexin français

Alerte sécheresse : restrictions des usages de l'eau en Vexin.



Le niveau d'alerte a été franchi sur le bassin versant du Vexin, en conséquence :

- le lavage des véhicules à domicile est interdit ;
- l'arrosage des pelouses, des espaces verts publics ou privés et des espaces sportifs de toute nature, des terrains de golf, des jardins potagers est interdit entre 10 h et 20 h ;
- le lavage des voies et trottoirs, le nettoyage des terrasses et façades ne faisant pas l'objet de travaux sont limités au strict nécessaire ;
- le remplissage des piscines privées est interdit, sauf pour les chantiers en cours.

Documents
Arrêté préfectoral sécheresse : 13 juillet 2023.